

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2023
Séance du 6 avril 2023
N° 03
**Objet : Comptes administratifs
et affectation des résultats 2022**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-trois et le six du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2023, s'est réuni à la salle des fêtes de Peyruis, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc (jusqu'au rapport n° 10), BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n°4), CHABAL CALVI Nadia, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (du rapport n° 2 au n° 30), COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit (du rapport n° 2 au n° 30), ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, HONNORAT Michèle (du rapport n° 2 au n° 30), JOUVES Marc, KUHN Francis, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetitia

Etaient représentés :

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à PEREIRA Georges
AUZET Guy a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n°4)
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien, a donné pouvoir à TEYSSIER Eliane
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia
PAIRE Marie Claude a donné pouvoir à HONNORAT Michèle (du rapport n° 2 au n° 30)
PARIS Mireille a donné pouvoir à CHABALIER Sandrine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à KUHN Francis

Etaient excusés :

BASSET Françoise	FLORES Sylvain	PELESTOR Michel	RICHAUD Véronique
BERTRAND Philippe	GRAVIERE Remy	PRIMITERRA Geneviève	RISSO Gilbert
BOGOSSIAN Alex	LAQUET Laura	PROUST Brigitte	SAVORNIN Béatrice
BOURJAC Jean Marie	PAUL Gilles	REBOUL Childéric	URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20230406-03_06042023

Monsieur BONDIL Marc, rapporteur, expose ce qui suit :

Les excédents de fonctionnement constatés doivent être affectés en priorité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement.

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	40 992 757,23 €	45 955 780,40 €	4 963 023,17 €
Investissement	5 785 050,35 €	5 020 257,16 €	-764 793,19 €
Report investissement	3 655 710,13 €	4 068 472,78 €	412 762,65 €
Besoin section investissement			-352 030,54 €

Budget Annexe BLACHES GOMBERT	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	467 653,74 €	467 653,74 €	0,00 €
Investissement	238 073,21€	230 822,00 €	-7 251,21 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "ZA Blâches Gombert".

Ce budget est clôturé au 31/12/2022 et ses résultats seront repris dans le budget général.

Budget Annexe ZA St-Pierre	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	150 690,56 €	260 605,76 €	109 915,20 €
Investissement	5 500,00 €	384 278,89 €	378 778,89 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "ZA Saint Pierre".

Ce budget est clôturé au 31/12/2022 et ses résultats seront repris dans le budget général.

	Fonctionnement	Investissement
Résultat budget principal	4 963 023,17 €	-764 793,19 €
Résultat budget ZA Blâches Gombert	0 €	- 7 251,21 €
Résultat budget ZA Saint Pierre	109 915,20 €	378 778,89 €
Résultat global	5 072 938,37 €	-393 265,51 €
Résultat report investissement		412 762,65 €
Besoin investissement		0 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget principal, de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 5 072 938,37 € et en déficit d'investissement la somme de 393 265,51€.

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne les Bains

Abattoir de Digne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 117 257,37 €	1 071 975,12 €	-45 282,25 €
Investissement	302 032,11 €	155 572,44 €	- 146 459,67 €
Report investissement	2700,00 €	€	- 2 700 €
Besoin section investissement			149 159,67 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, et de reprendre en déficit de fonctionnement la somme de 45 282,25 € et en déficit d'investissement celle de 146 459,67 €

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

Abattoir de Seyne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	81 128,78 €	146 415,13 €	65 286,35 €
Investissement	184 410,60 €	131 494,44 €	- 52 916,16 €
Report investissement	0,00 €	0,00€	0,00€
Besoin section investissement			52 916,16 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 52 916,16 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 12 370,19 € et 52 916,16 € en déficit d'investissement.

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

Transports Urbains Dignois	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 161 766,56 €	1 980 792,62 €	819 026,06 €
Investissement	10 088,53 €	243 411,12 €	233 322,59 €
Report investissement	669 000,00 €	0,00 €	- 669 000,00 €
Besoin section investissement			435 677,41 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 435 677,41 €, de reprendre en excédent d'investissement la somme de 233 322,59 € et en excédent de fonctionnement 383 348,65€.

5- Budget Annexe du barrage de Vaulouve :

Budget Annexe Vaulouve	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	29 068,92€	40 762,47 €	11 693,55€
Investissement	17 380,09 €	10 350,88 €	- 7 029,21 €
Report investissement	11 465 €	€	- 11 465€
Besoin section investissement			- 18 494,21€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 11 693,55 € et de reprendre la somme de 7 029,21 € en déficit d'investissement.

6- Budget Annexe du Parc Industriel de la « Cassine »

Budget Annexe Parc Cassine	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	898 130,95 €	1 490 993,23 €	592 862,28 €
Investissement	147 415,23 €	1 147 495,77€	1 000 080,54€
Report investissement	17 853€	0,00 €	-17 853€
Besoin section investissement			0 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", de reprendre en excédent d'investissement la somme de 1 000 080,54 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 592 862,28 €.

7 – Budget Annexe « Eau régie » :

Budget Annexe EAU REGIE	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	5 864 337,35 €	7 933 591,69 €	2 069 254,34 €
Investissement	2 551 891,88 €	1 375 914,74 €	- 1 175 977,14 €
Report investissement	1 810 259,45€	2 041 935,20 €	231 675,75 €
Besoin section investissement			- 944 301,39 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme 944 301,39 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 1 124 952,95 € et 1 175 977,14 € en déficit d'investissement.

8 – Budget Annexe « Assainissement régie » :

Budget Annexe ASSAINISSEMENT REGIE	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	3 115 846,46 €	3 855 218,59 €	739 372,13 €
Investissement	2 497 041,01€	1 219 615,82 €	- 1 277 425,19 €
Report investissement	1 736 955,53 €	2 280 266,03 €	543 310,50 €
Besoin section investissement			- 734 114,69 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement régie », d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme 734 114,69 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 5 257,44 € et 1 277 425,19 € en déficit d'investissement.

Le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable sur ce rapport pour les budgets « eau régie » et « assainissement régie » lors de sa séance du 3 mars 2023.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède,

Sous la Présidente de Monsieur Marc BONDIL,

Après que Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente de Provence Alpes Agglomération se soit retirée de la séance pour le vote,

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

➤ *A l'Unanimité*

ADOpte le Compte Administratif du Budget principal et
REPREND en déficit d'investissement la somme de 393 265,51€ et en excédent de fonctionnement la somme de 5 072 938,37€.

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne :

➤ *A l'Unanimité*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, reprend en déficit de fonctionnement la somme de 45 282,25€ et en déficit d'investissement la somme de 146 459,67€.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

➤ *A l'Unanimité*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 52 916,16 €, reprend en déficit d'investissement la somme de 52 916,16€ et en excédent de fonctionnement la somme de 12 370,19€.

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :➤ *A l'Unanimité*

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », affecte « en réserves » de la section d'investissement la somme de 435 677,41€, reprend en excédent de fonctionnement la somme de 383 348,65 € et en excédent d'investissement la somme de 233 322,59 €.

5- Budget Annexe "barrage de Vaulouve" :➤ *A l'Unanimité*

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", affecte « en réserves » de la section d'investissement la somme de 11 693,55 € et reprend en déficit d'investissement la somme de 7 029,21 €.

6 - Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine":➤ *A l'Unanimité*

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", reprend en excédent de la section d'investissement la somme de 1 00 0080,54 € et en excédent de fonctionnement la somme de 592 862,28€.

7 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre":➤ *A l'Unanimité*

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre"

Ce budget est dissous au 31 décembre 2022.

8 - Budget Annexe "Blâche Gombert" :➤ *A l'Unanimité*

ADOPTE le compte administratif du budget annexe Blâche Gombert

Ce budget est dissous au 31 décembre 2022

9 - Budget Annexe "Eau régie" :➤ *A l'Unanimité*

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 944 301,39 €, reprend en déficit d'investissement la somme de 1 175 977,14 € et en excédent de fonctionnement la somme de 1 124 952,95 €.

10- Budget Annexe "Assainissement régie" :**➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « assainissement régie », affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 734 114,69 €, reprend en déficit d'investissement la somme de 1 277 425,19 € et en excédent de fonctionnement la somme de 5 257,44 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO

Le secrétaire de séance,



Gilbert REINAUDO



PUBLIE LE :

17 AVR. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20230406-03_06042023

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20230406-03_06042023